



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Direction Départementale de la  
Protection des Populations  
des Alpes-Maritimes

Service Santé Protection  
Animales  
- Inspection des I.C.P.E -

Nice, le 15 octobre 2015

**Madame la Présidente de l'Association « C' est Assez »**  
**Madame la Présidente de l'Association Réseau Cétacés**  
**Monsieur le Président de l'Association La Dolphin Connection**

Affaire suivie par :  
Dr vre J HENNING/Dr vre E COULIBALY

Ref n°: ICPEJHEC08102015 MARINELAND Associations inondations C traceur 8383 6435  
Objet: Marineland : demandes d'informations  
Réf régl: Code de l'environnement, livre IV et V, AM 25/10/1995, AM 25/03/2004, AP du 29 avril 1996

Mesdames, Monsieur,

Dans votre courrier en date du 8 octobre 2015, vous me demandez de diligenter une enquête sanitaire concernant l'ensemble des mammifères marins.

Je vous confirme suivre très précisément la situation de cet établissement et ce, depuis le dimanche matin du 4 octobre : j'ai été immédiatement informée de la priorité des équipes du Marineland, des sociétés de services, de ERDF, du Service Départemental d'Incendie et de Secours renforcé par les moyens de la zone de défense, de mettre en sécurité les animaux, de rétablir l'électricité et les systèmes pompages et de filtration qui ne fonctionnaient plus et de remettre en état différents les bassins qui ont été submergés par une vague boueuse chargée de matières organiques et d'hydrocarbures. Il est à noter que les bassins des dauphins n'ont pas été touchés par la vague.

Par ailleurs, pour subvenir aux besoins alimentaires des animaux, les réserves ayant été détruites, des expéditions de poissons congelés en camions frigorifiques ont été organisées dès le dimanche matin, à partir d'autres parcs du groupe pour qu'il n'y ait pas de stress supplémentaire.

Les pompes assurant l'approvisionnement en eau de mer ont été opérationnelles rapidement. Le système de filtration des bassins des dauphins a été rétabli dans les deux jours sans impact notable sur la santé des animaux. La filtration du bassin des orques a repris mercredi 7 octobre ; le samedi, 6 pompes fonctionnaient et mardi 13 octobre, les 15 étaient opérationnelles.

Je me suis rendue sur place accompagnée de 2 autres vétérinaires de la DDPP, le chef de service santé et protection animales et l'inspectrice des installations classées pour voir de visu la situation et vérifier les données transmises.

L'ensemble des bassins des dauphins ont retrouvé un aspect normal et nous n'avons pas observé d'anomalies pour ces animaux. Aucune mortalité n'a été constatée sur ces groupes.

Les services de l'Etat dans les Alpes-Maritimes  
Direction départementale de la protection des populations  
CADAM - Bâtiment monts des merveilles  
147 boulevard du Mercantour 06286 NICE CEDEX 3  
Standard : 04-93-72-28-00 - Télécopie : 04-93-72-28-05  
courriel : [ddpp@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:ddpp@alpes-maritimes.gouv.fr)

Le point préoccupant reste le bassin des orques. Des pompiers et le personnel de Marineland continuent de le nettoyer. La filtration est opérationnelle et une chloration de l'eau est réalisée. Une orque est morte le 12 octobre, les premiers résultats de l'autopsie révèlent, selon la direction du Parc, qu'elle présentait une torsion de l'intestin.

Le groupe des orques est perturbé (eau trouble, perte d'un membre du groupe, changement de leurs habitudes, etc.). Les 3 vétérinaires de la DDPP suivent de près l'évolution de ce bassin.

En espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



La directrice départementale  
de la protection des populations,

Dr Sophie BERANGER-CHERVET